

Salles-la-Source. Une plainte du maire pour mise en danger de la vie d'autrui



La conduite forcée qui alimente l'usine hydroélectrique avec l'eau de la cascade de Salles-la-Source traverse le village de part en part. Cette conduite forcée fuit en plusieurs endroits (une voie communale a dû être fermée en 2017), ce qui provoque un litige entre la mairie et l'exploitant. Ce différend vient de prendre une nouvelle dimension avec, le 10 janvier, le dépôt d'une plainte par le maire Jean-Louis Alibert pour « mise en danger de la vie d'autrui ».

En fin de semaine, une partie de la chaussée de cette voie s'est effondrée à cause d'une importante fuite non détectée et réparée à temps, laissant apparaître « une cavité de 2m³ » selon le maire, qui a de ce fait porté plainte au-

Une importante fuite de la conduite forcée a creusé une cavité sous cette route fermée à toute circulation.

près de la gendarmerie de Marcillac.

« L'administration communale est intervenue à maintes reprises auprès du gérant pour lui demander, mais en vain, de réparer au plus vite », explique le maire. « Un événement lourd de conséquences... Rien n'indique que la même configuration dangereuse n'est pas présente au droit d'autres fuites ailleurs le long de la canalisation », poursuit-il.

Visé par cette plainte, l'exploitant de la société hydroélectrique sera prochainement entendu par les gendarmes.